

directeur adjoint ALSH et Animateur ALSH et APS Péri-scolaires

Offre n° O071260910000428

Publiée le 10/09/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté de Communes Le Grand Charolais

Située en Bourgogne du Sud, la Communauté de communes Le Grand Charolais est composée de 44 communes. Avec ses 40 000 habitants, elle est la Communauté de communes la plus peuplée de Saône-et-Loire (71). Son territoire de 941 km², traversé par la Loire et quatre canaux, offre des paysages insoupçonnés aux cinquante nuances de verts.

Du bœuf au mouton en passant par le fromage de chèvre, les saveurs authentiques et variées de notre terroir charolais sont les fruits d'artisans passionnés qui subliment ces produits d'exception. La richesse du Grand Charolais réside aussi dans la diversité de son patrimoine bâti (art roman, châteaux, ponts canaux...), culturel (concerts, musées, vallée de la céramique...), gastronomique et sportif (randonnées, vélo, natation, cheval...).

Avec 73% des actifs qui habitent et travaillent sur le territoire, Le Grand Charolais est reconnu pour son cadre de vie attractif avec de nombreux services de proximité comme les structures de santé (hôpital), petite-enfance (crèches) et jeunesse (accueil de loisirs) ou encore les équipements de sport et de loisirs.

Traversé par la RCEA (Route Centre Europe Atlantique) et connecté à la nouvelle autoroute A79, le territoire bénéficie d'espaces économiques structurants composés de pôles d'attractivité pour innover et entreprendre.

Le Grand Charolais, c'est enfin une jeune intercommunalité créée en 2017, dotée d'une équipe à taille humaine de 150 agents qui agissent au quotidien pour mettre en œuvre le projet de territoire construit en concertation avec les élus des 44 communes du Grand Charolais. Cette feuille de route définit les enjeux et priorités pour le développement et l'attractivité de notre territoire et prévoit une centaine d'actions locales. Cet engagement se traduit par une volonté forte d'agir ensemble au bénéfice des habitants et des acteurs économiques.

À seulement 1h30 de Dijon et de Lyon, à 2h de Paris : rejoignez-nous en Grand Charolais !

Lieu de travail : 20 Route de Ferreuil, Paray-le-Monial (Saône-et-Loire (71))

Poste à pourvoir le : 01/11/2026

Date limite de candidature : 10/10/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Métier(s) : [Animateur ou animatrice enfance-jeunesse](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Animer et encadrer les activités proposées aux enfants à l'accueil de loisirs à Paray Le Monial et encadrement des APS péri-scolaires. Assurer la direction en lien avec la directrice et pendant son absence.

Missions / conditions d'exercice :

Mission directeur adjoint accueil de loisirs :

- Gestion administrative : commande repas, lien partenaires, logiciel d'inscription
- Gestion pédagogique : suivie des stagiaires, construction programme d'activités
- Participe à la gestion de l'équipe d'animation
- Remplace la directrice lors de ses congés et assure les missions de direction
- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif et du projet pédagogique
- Participe à la gestion des locaux et du matériel (affichage obligatoire, inventaire...)
- Impulse des projets d'animation en lien avec le projet pédagogique.

Mission d'animateur accueil de loisirs :

- Préparation et mise en œuvre d'activités auprès des différentes tranches d'âge, en respectant les objectifs du projet pédagogique de la structure
- Participation aux réunions de préparation
- Assurer la sécurité physique, affective et matériel des enfants accueillis.
- Assurer l'accueil des familles (parents, enfants) et favoriser l'échange pour répondre aux besoins

Mission d'animateur des APS :

- Encadrer des groupes d'enfant, à partir de 5 ans, dans le domaine des activités physiques et sportives.
- Elaborer des séances et mettre en œuvre des séances d'activités physiques et sportives tout au long de l'année scolaire.
- Gestion du matériel pédagogique.

Profils recherchés :

Savoir-être et comportement professionnel :

- Bonnes qualités relationnelles,
- Autonomie,
- Pédagogie,
- Disponibilité.

Savoir :

- Technique d'animation de groupe d'enfants,
- Connaissance de la législation relative à l'accueil de mineurs,
- Maîtrise des techniques d'animation pour les animations de l'alsh et des activités sportives pour le périscolaire,
- Esprit d'initiative dans le respect des objectifs donnés en sachant se positionner de manière adaptée.

Savoir-faire et technique opérationnel :

- Repérer et réguler les conflits,
- Rendre compte au chef de service,
- Polyvalence dans la connaissance des APS et leur pédagogie,
- Mise en œuvre et évaluation des projets d'animation,
- Application de la réglementation en vigueur,
- Travailler en transversalité avec les autres services ,
- Animer, construire et maintenir la dynamique de groupe (enfants et adultes),
- Participer à la rédaction et à la mise en place du projet pédagogique.

Conditions et contraintes de l'exercice :

- Horaires variables et rythmes irréguliers en fonction des obligations du service public,
- Congés à prendre en fonction des projets menés,
- Temps de travail annualisé,
- Permis B valide.

Diplôme requis :

- BPJEPS UC de direction ou BAFD ou équivalence.

AVANTAGES LIES AU POSTE :

CNAS + participation prévoyance « garantie maintien de salaire », mutuelle à adhésion facultative avec participation de la collectivité à hauteur de 15 € - régime indemnitaire (IFSE mensuel / CIA annuel).

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Adresser les candidatures (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation pour les titulaires) avant le 10 octobre 2026 à :
Monsieur le Président
Communauté de Communes Le Grand Charolais

32 rue Desrichard 71600 PARAY-LE-MONIAL
Ou par mail : personnel@legrandcharolais.

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o071260910000428-directeur-adjoint-alsh-animateur-alsh-aps-periscolaires>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.